



cdg 62

www.cdg62.fr/

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU PAS-DE-CALAIS

de 02/02/2022

## CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

## BON DE COMMANDE

COURTIER : SIACI SAINT HONORE

ASSUREUR : GROUPAMA

### Assurance Risques Statutaires des agents relevant de la CNRACL Collectivités et établissements publics de 01 à 10 agents CNRACL (LOT 1)

Commune de : ETAPLES-SUR-MER (Budget annexe « Port de Plaisance »)

Risques statutaires CNRACL	Taux de la garantie en %	Taux au 01/01/2022
Décès	0.16 %	0.16 %
Accident de travail avec :		
Franchise à 0 jour	2.30 %	
Franchise à 15 jours en absolue	1.77 %	1.77 %
Longue Maladie/Longue durée	3.12 %	
Maternité / Paternité / Adoption	0.89 %	
Maladie Ordinaire avec :		
Franchise à 0 jour	4.92 %	
Franchise à 10 jours en absolue	2.95 %	
Franchise à 10 jours en relative	3.84 %	
Franchise à 15 jours en absolue	2.46 %	
Franchise à 15 jours en relative	3.20 %	
Franchise à 30 jours en absolue	1.72 %	1.72 %
Franchise à 30 jours en relative	2.23 %	
<b>Total des taux retenus par la collectivité ou l'établissement Servant de base au calcul de la cotisation</b>		<b>3.65 %</b>

Périodicité de règlement : (indiquer votre choix par une X dans la case correspondante)

- Annuelle	X	- Semestrielle		- Trimestrielle	
------------	---	----------------	--	-----------------	--

Fait à .....le.....  
Le Maire ou le Président,

(Cachet et signature)